



## Journal de la Société des Océanistes

117 | Année 2003-2  
Nouvelle-Calédonie, 150 ans après la prise de possession

---

# Perspectives pour une décolonisation en Nouvelle-Calédonie

Umberto Cugola

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jso/1315>

DOI : 10.4000/jso.1315

ISSN : 1760-7256

### Éditeur

Société des océanistes

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003

Pagination : 273-280

ISSN : 0300-953x

### Référence électronique

Umberto Cugola, « Perspectives pour une décolonisation en Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 117 | Année 2003-2, mis en ligne le 22 mai 2008, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jso/1315> ; DOI : 10.4000/jso.1315

---

# Perspectives pour une décolonisation en Nouvelle-Calédonie

par

Umberto CUGOLA\*

---

## RÉSUMÉ

*La paix civile que connaît la Nouvelle-Calédonie depuis une quinzaine d'années peut être appréhendée, de manière lâche, comme la plus large avancée réalisée sur ce territoire. Nonobstant ce premier constat encourageant, il n'est pas du tout évident que les évolutions futures du territoire se déroulent sous les meilleurs auspices en terme de décolonisation. Pourtant, confortée par le droit international, la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie semble parsemée d'obstacles que nous nous proposons de mettre en mots en posant, dans un premier temps, une analyse sur l'éclatement du FLNKS. Puis, nous chercherons à estimer la portée de la dynamique suggérée par le processus de développement économique amorcé en 1988. Nous nous demanderons en quoi l'idéologie développementiste peut représenter une nouvelle forme de colonialisme, et si cette idéologie fièrement portée par les accords de Matignon et de Nouméa (1988-1998) contribue réellement au rattrapage des inégalités et au rééquilibrage.*

**MOTS-CLÉS :** colonisation/décolonisation, développement, néo-colonialisme, transformations.

## ABSTRACT

*The peace that New Caledonia has experienced for about fifteen years can be apprehended, as greatest progress on this territory. Notwithstanding this first encouraging report, it is not at all obvious that the future evolutions of the territory will proceed under the best auspices in terms of decolonization. However, consolidated by international law, the decolonization of New Caledonia seems strewn with obstacles that we propose to analyse by first assessing the scission of the FLNKS. We will then estimate the range of dynamics suggested by the process of economic development which brought in a new era in 1988. We shall question the way the developmentist ideology may represent a new form of colonialism, and if this ideology proudly defended by the Accords (1988-1998) really contributes to the correction of the inequalities and the rebalancing.*

**KEYWORDS:** colonization/decouolonization, development, neocolonialism, transformations.

Posé en ces termes, le titre de cet article pourrait laisser penser que ce territoire connaît dans les faits une dynamique de décolonisation. Le mot « décolonisation » est d'ailleurs très en vogue au sein des instances internatio-

nales onusiennes qui ont, depuis la résolution n°43/47 du 22 novembre 1988, réaffirmé en 2003 et pour une période de dix ans, une volonté d'« éradication du colonialisme ».

\* Doctorant en géographie à l'université Toulouse Le Mirail, u.cugola@voila.fr

## Décolonisation et développement

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la colonisation s'était légitimement imposée auprès de l'opinion en se définissant comme une œuvre de civilisation et une nécessité quasi humanitaire, peut-être même aurait-elle été *politiquement correcte*, si l'expression avait alors existé. Il est paradoxal de constater que la décolonisation à l'ordre du jour pour notre époque embrasse, dans sa légitimation, des fondements similaires. Encore une fois, il est question, dans la décolonisation, d'une œuvre pour le bien-être de l'humanité, pour le respect des libertés et du droit des peuples indigènes à disposer d'eux-mêmes sur leurs propres terres. Fut-elle dotée des intentions officielles les plus louables, on reconnaît aisément aujourd'hui les violents bouleversements imputables à la colonisation, qui ont profondément et irréversiblement modifié la trajectoire des peuples colonisés.

Si la décolonisation est à son tour dotée de louables intentions, aboutira-t-elle encore une fois à un bilan que la postérité jugera honteux ? S'il est vrai que l'histoire ne se répète pas, elle ne s'épuise pas à constamment tout réinventer non plus. Car chacune, en son temps, colonisation comme décolonisation, ne fut que le reflet de discours officiels légitimés au nom de valeurs universelles, apparats des plus subtils pour dissimuler les seuls intérêts des « grandes puissances ». Ces dernières, à l'époque de la colonisation, se sont partagées le monde dans un espace politique où il s'agissait clairement de conquête de territoire. Dans le contexte de la décolonisation, l'arène a changé de forme ; il s'agit d'un espace économique où l'accumulation et les flux de capitaux enjambent les frontières et dessinent un nouvel ordre mondial. C'est dans un tel contexte que des États africains ont acquis leur indépendance au cours du XX<sup>e</sup> siècle même si, pour la plupart, il ne fut question que d'une indépendance politique. Leur autonomie économique n'avait d'espoir de se réaliser qu'en s'engageant dans la « voie du développement », avec tous les risques encourus de s'en remettre à des voies choisies par d'autres.

Sous couvert d'une décolonisation en marche, un tel scénario n'est-il pas à l'œuvre en Nouvelle-Calédonie ? Est-il juste d'évoquer un réel processus de décolonisation dans ce pays ? Est-il pertinent de dire que le peuple indigène kanak est préparé depuis la date char-

nière de 1988 à une prise en main par lui-même de son propre destin ? L'adhésion à la « voie du développement » accomplit-elle son rôle de préparer le peuple indigène à l'autonomie économique et règle-t-elle la question du rattrapage des inégalités entre ethnies héritées de l'histoire coloniale ?

Si la paix civile retrouvée depuis 1988 met sous abri le « vivre ensemble » des Calédoniens, l'ensemble des interrogations que nous évoquons traduit néanmoins la permanence de profondes incertitudes quant au devenir de ce territoire. Bien qu'il soit assez ambitieux de dresser un bilan exhaustif des évolutions de la société mélanésienne consécutives aux accords de Matignon, nous tenterons d'aborder des éléments significatifs de ces transformations. Cet article aura à cœur d'esquisser une interprétation de ces dernières dans le but d'apporter une connaissance soucieuse de proposer au lecteur un éclairage sur la portée des différentes options choisies (politiques et économiques, pour l'essentiel) qui ont succédé au processus de Matignon.

À partir de cette modeste contribution, chacun aura le libre choix d'estimer si on peut ou non parler d'un processus de décolonisation en bonne voie sur le territoire de Nouvelle-Calédonie.

## Le FLNKS et son institutionnalisation dans le processus de décolonisation : mouvement de libération nationale ou mouvement social ?

Pour illustrer l'idée de mouvement social, nous reprendrons l'exemple de Michel Forsé (1998) au sujet du mouvement écologique en France qui, suite « à une période de contestation », de propos « alternatifs » voire « révolutionnaires », finit par intégrer les institutions. Il nous apparaît trivial aujourd'hui de considérer, à la fois dans le jeu des partis politiques et dans les institutions de l'appareil d'État, la représentation du mouvement écologique. Mais Michel Forsé note aussi que l'institutionnalisation d'un mouvement social « se traduit par une raréfaction des militants et une perte de combativité ». Si, en interne, le FLNKS ne peut se qualifier lui-même, au risque de n'être qu'une caricature, de mouvement social, il semblerait que la nature des effets de son institutionnalisation arbore les mêmes reflets. On peut se demander si, à quelques nuances près, la revendication indépendantiste institutionnalisée n'a pas emboîté le

pas des mouvements sociaux nationaux qui interpellent le pouvoir politique central dans le but de résoudre un besoin de changement.

Certes, il est tentant mais aussi fondé d'associer le FLNKS à un mouvement social en attente d'être irréversiblement arrimé aux institutions et à la République. Toutefois, Macha Iboudghacem (2003) rappelle opportunément la raison d'être du FLNKS et les fondements sur lesquels ce mouvement s'est constitué. Dans un exposé fluide, elle resitue clairement que le FLNKS s'est constitué en son temps en tant que sujet de droit. Qu'il a par conséquent une existence juridique reconnue sur la scène internationale en tant que mouvement de libération nationale (MLN), au même titre que le sont les États ou les organisations internationales.

Dès lors, si un mouvement social se constitue dans l'enceinte d'une société dont il fait partie, il ne peut avoir d'identité juridique qui la distinguerait radicalement de cette même société. C'est la raison pour laquelle le FLNKS ne saurait être réduit à un mouvement social classique tel que l'on peut l'observer sur la scène nationale. Mouvement de libération nationale dans ses fondements, mouvement social dans ses évolutions, telles sont peut-être les deux « lignes forces » qui soumettent le FLNKS aux puissantes tensions qui sous-tendent son éclatement.

Mais parler en ces termes des évolutions du FLNKS peut laisser l'impression qu'il s'agit de phénomènes quasi naturels, dans l'ordre des choses ; il ne faut surtout pas oublier que ces évolutions sont pour beaucoup animées par des dynamiques politiques. En effet, quand Gilbert Rist (2001) établit un comparatif succinct entre les « traditions » de politique coloniale de la Grande-Bretagne et de la France, il fait apparaître que la première privilégierait une administration par délégation (aux autorités traditionnelles), tandis que la seconde serait plus portée à pratiquer une politique d'assimilation. Pour parler sans ambages, rien de mieux que de renvoyer à l'article de Jean-Marie Kohler (1989) qui dénonce la permanence d'un processus d'assimilation en Nouvelle-Calédonie, quel que fut le gouvernement en place<sup>1</sup>. Il va de soi que, dans un tel processus, le FLNKS en tant que mouvement de libération nationale n'a pas sa place et est « contre-nature ».

Que faut-il en déduire ? Que les forces politiques du pouvoir central ont tout intérêt à se focaliser sur la dislocation totale du FLNKS ? Pour éviter de céder à la fiction politique, nous ne pouvons pas, à cet humble niveau, affirmer des « manœuvres » de l'État visant à dissoudre la représentation politique de la mouvance indépendantiste. Des gens plus qualifiés que nous en sont sans doute capables, toutefois les suspicions sont lourdes, jamais gratuites, et ont en tout cas une existence réelle dans les représentations que les gens se font d'un pouvoir politique central par trop opaque, toujours ressenti comme une ombre menaçante qui plane sur la lutte du peuple kanak. D'un côté, il existe bel et bien une intuition de « manœuvres » de la part de l'État et, de l'autre, il est indiscutable qu'aucune théorie solide ne permet d'exposer objectivement les termes selon lesquels se posent les « manœuvres » en question. Enveloppés dans une telle contradiction, les acteurs politiques de la mouvance indépendantiste semblent incités à se renvoyer indéfiniment les uns aux autres les responsabilités floues du sévère malaise ambiant qui a touché le FLNKS. Alors que les fractures se creusent au sein du Front, il faudra bien plus que les échéances électorales provinciales de 2004 qui vont certainement forcer, mais à court terme, la mise en ordre de bataille des différents acteurs politiques de la mouvance.

Que faudra-t-il au juste ? Il serait audacieux et présomptueux d'aborder la question comme si sa résolution pouvait être contenue dans ces maigres et seuls écrits. D'ailleurs, il s'agit moins de chercher à la résoudre *ex abrupto* que de chercher à apporter un point de vue parmi d'autres pour poser une analyse de la situation. Nous postulerons que le FLNKS, tout comme le corps social kanak dans son ensemble, est pris dans un contexte d'action qui induit des comportements relevant à la fois du libre arbitre de chacun, mais en même temps incités voire déterminés par les forces dominantes extérieures à la société kanak. Pour être plus clair, prenons un exemple. Ni le FLNKS, ni le peuple kanak, ni même le peuple calédonien n'a décidé le contexte dans lequel devait se dérouler la « mise en mouvement d'une décolonisation » en Nouvelle-Calédonie à partir de 1988. Si cette construction s'est réalisée par la négociation, ce

1. Voir aussi Isabelle Leblic (1993) lorsqu'elle retrace les différentes politiques de développement mises en place en liaison avec les divers statuts qu'a connus ce territoire depuis la fin du régime de l'indigénat.

sont fatalement des rapports de force disproportionnés qui furent mis en jeu. La raison du plus fort étant toujours la meilleure, les perspectives de l'après-Matignon ne pouvaient être indemnes des intentions de l'État, des dynamiques qu'il met en œuvre pour gérer son espace politique, économique et culturel répandu à travers le monde. Autrement dit, si les rivalités sont exacerbées, au point parfois d'ouvrir des brèches irréparables, tantôt entre partis politiques indépendantistes, tantôt entre clans ou familles élargies, tantôt entre ethnies..., cela ne résulte jamais d'un pur hasard. Peut-on espérer les atténuer en cherchant à comprendre les évolutions de chacun dans une réalité sociale inspirée pour beaucoup par le pouvoir dominant ? Comprendre comment se met en scène cette réalité sociale et avec elle comment les uns et les autres sont appelés à évoluer, à s'interposer, à s'opposer, à échanger, à collaborer..., c'est certainement là un chantier d'envergure dont la complexité déborde de loin nos seules capacités. Mais c'est peut-être aussi le début d'une mise en perspective de ce qui se profile dans l'horizon néo-calédonien, eu égard aux choix qui ont été les siens lors de l'alliance de Matignon en 1988.

Aux premières loges de ces choix, nous allons restituer à présent les enjeux signifiés par la dynamique de développement, dont les nécessités ont le mérite de mettre d'accord tous les acteurs et adversaires politiques locaux. Il s'agira de comprendre essentiellement en quoi le développement en tant qu'idéologie dominante peut représenter une nouvelle forme de colonialisme. Mais il sera par ailleurs intéressant d'esquisser les effets qu'il induit et notamment la manière dont il travaille le corps social kanak.

### **L'idéologie développementiste au cœur du processus de Matignon<sup>2</sup>**

« C'est parce que la société vernaculaire a adapté son mode vie à son environnement qu'elle est durable, et parce que la société industrielle s'est au contraire efforcée d'adapter son environnement à son mode de vie qu'elle ne peut espérer survivre. » (Goldsmith, 1994)

2. Voir à ce sujet notamment Leblac (1993) et mon mémoire de DEA (Cugola, 2002) que j'ai développé à partir du travail réalisé par Isabelle Leblac dans son ouvrage.

3. Les intentions de H. Truman se traduisirent concrètement en 1961 sous la férule de l'assemblée générale des Nations unies qui lança l'idée d'une « décennie de développement ».

### *Le développement comme nouvelle forme de colonialisme ?*

Jeanne Hersch (1993), retraçant la pensée de Marx, évoquait que chercher à agir sur les hommes, leur histoire et sur la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes, revient à changer les conditions matérielles de leur existence. Il va de soi qu'en Nouvelle-Calédonie, ces conditions ont profondément changé, portées en cela par la puissante dynamique de développement que connaît ce territoire.

L'après-1988 représente une préoccupation de développement économique dite sans précédent. Le rattrapage des déséquilibres entre ethnies, hérités de l'histoire coloniale, est censé être assuré par une mise à niveau économique des territoires de l'intérieur qui contrastent avec la richesse apparente du Grand-Nouméa. Mais de quel développement s'agit-il ? Est-ce celui qui prépare à l'indépendance, à une forme de large autonomie ? Quel contenu lui donner quand on voit mal comment l'accommoder avec la société traditionnelle kanak ? Mais au-delà, quel est donc ce concept, comment est-il advenu, puis devenu une préoccupation majeure des sociétés contemporaines ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner dans les lignes qui vont suivre.

En Nouvelle-Calédonie, tout le monde évoque les nécessités du développement économique sans pour autant qu'il soit aisé d'en comprendre, dans les discours, la raison d'être. Il faut dire que le concept peut prêter à confusion tant il a été agité par de multiples réflexions pour être qualifié tantôt de développement économique, tantôt de développement rural, d'éco-développement, de développement humain ou encore de développement local...

En fait, le développement a été l'une des grandes entreprises paternalistes des pays du Nord, que Gilbert Rist (2001) repère historiquement dans un discours fondateur du président Harry Truman<sup>3</sup> au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Les préoccupations des États-Unis étaient avant tout de reconstruire l'Europe et son marché afin d'assurer la reconversion de sa gigantesque industrie militaire. Aussi, Harry Truman allait évoquer de manière quasi anecdotique les nécessités de développer les

nations les plus pauvres, en réalité moins par altruisme que parce qu'elles représentaient une menace potentielle pour les régions prospères. Et la voie salutaire initiée par Harry Truman était sensée permettre aux pays pauvres, au prix d'efforts qui leur auront été indiqués, de hisser substantiellement leur niveau de vie. En définitive, la notion de développement est assez récente et participe d'une dynamique d'occidentalisation du monde ou d'une nouvelle forme de colonialisme – voir notamment Leblac (1993), Freyss (1995) et Cugola (2002) pour son application en Nouvelle-Calédonie.

Selon Gilbert Rist, c'est parce que sa rhétorique présentait une homologie de structure avec le discours religieux que l'idéologie du développement s'est élevée au rang de véritable croyance de notre temps et a pu se répandre aisément à travers le monde. Si se soumettre aux exigences de la foi, c'est être assuré du salut de son âme, choisir le développement revient à être sauvé ici-bas.

Pour Serge Latouche (1986), l'idéologie du développement fait écho à un mythe eschatologique très ancien, datant de l'Antiquité, pour le genre humain, selon lequel une prospérité matérielle est possible pour tous. La vision de cet économiste<sup>4</sup> est sans contraste ; pour lui, l'expression développement durable par exemple est un oxymore ! On ne saurait être plus clair, ce concept associe en effet deux mots dont les sens respectifs vont à l'encontre l'un de l'autre. D'un côté, notre époque avoue aisément que notre modèle de développement conduit à la destruction des ressources naturelles de la planète, que celle-ci est de moins en moins en mesure de se régénérer sous les effets de l'activité humaine, que les sociétés ont de plus en plus de mal à s'adapter aux perpétuels bouleversements sociaux induits par ce modèle. De l'autre, bien peu de sociétés, d'États ou d'individus sont prêts à négocier leur niveau de vie. Ne serait-on pas ici dans la *Tragédie des biens communs* de Garrett Hardin (1968), pour qui les hommes seraient par nature enclins à dilapider un bien commun (la planète et ses ressources) en faisant primer l'intérêt personnel au détriment de l'intérêt collectif ?

On l'aura compris, en répandant l'idéologie développementaliste, les grandes puissances mettent en forme un ordre du monde centré sur leurs propres valeurs et leurs propres modes

d'existence. Mais il n'y a là aucune fatalité et il est bien évident que là où le développement est accueilli, les sociétés conservent toujours une capacité de réaction et d'interprétation de ce qui leur est imposé.

### *Développement et société de consommation*

Voici environ une quinzaine d'années que la grande distribution a fait son apparition en Nouvelle-Calédonie. Très vite, une typologie du consommateur s'est constituée face à l'abondance de l'offre liée essentiellement à des produits d'importation. Cette vigoureuse évolution des modes de consommation en Nouvelle-Calédonie peut paraître suspecte dans le sens où la massification de l'offre n'implique pas nécessairement une réduction des inégalités. On peut se demander s'il n'y a pas là une dynamique périlleuse qui risque bien d'amener progressivement le consommateur calédonien à croire indispensables des besoins qu'il n'avait pas. Les produits miracles qu'offre la technologie sont très séduisants, mais il l'est beaucoup moins de rendre nos besoins dépendants d'une technologie que l'on ne maîtrise pas. Quand bien même on nous apprendrait à maîtriser cette technologie, elle n'est jamais idéologiquement neutre selon Gilbert Rist (2001), elle a un coût culturel et elle porte en elle le code génétique de la société qui l'a produite. Nous pouvons par exemple nous accoutumer à des produits de la technologie alimentaire, puis, par nécessité pour le développement, il nous faudra former des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs à même de fabriquer ces produits. Mais, pour se former, ces techniciens devront se rendre en métropole, où on leur enseignera des sciences, sciences qui ont elles-mêmes une histoire, portent des valeurs propres au monde occidental et sont enseignées pour concourir à la reproduction économique et sociale d'une société de type occidental.

Aujourd'hui, quand l'enfant kanak a faim, il demande des confiseries et, même si on n'a pas les moyens de les lui offrir, il en rêve. Autrefois, nos friandises se trouvaient dans la nature, c'étaient des cigales ou des larves de guêpes grillées. Demain, nous nous soignerons en achetant des médicaments qui auront été conçus à partir de plantes médicinales que nos vieux savaient utiliser. Alors si les besoins

4. Voir aussi la préface de Serge Latouche dans la revue *L'Écologiste*, 6 (2001).

vitaux (manger, se soigner...) sont progressivement assimilés à des produits du marché, il faut bien avouer qu'une nouvelle forme de conscience est en voie d'émergence au niveau des masses. Celles-ci ne sauraient, à terme, envisager la satisfaction de leurs besoins en dehors des solutions occidentales qu'elles ne maîtrisent pas. Arrivera-t-on à une société où personne ne pourra plus comprendre, comme Saint-Thomas d'Aquin, qu'il y a un abîme entre être pauvre, c'est-à-dire manquer du superflu (autrement dit de nombreux biens de la société de consommation), et être dans la misère, c'est-à-dire manquer du nécessaire (besoins vitaux : boire, manger, se soigner...) ?

Ici, nous pointons encore les contradictions que produisent, en particulier, les récentes évolutions de la société mélanésienne. Comment un jeune mélanésien, porteur de ces valeurs, de ces nouveaux besoins et des conséquences qu'ils impliquent, doit-il accommoder son héritage historique et culturel ? Les nécessités du développement semblent en fait fondées sur une certaine représentation du bonheur et du bien-être, que l'on tend à rendre universelle et que l'on mesure en quantifiant le niveau de vie matérielle (PNB ou revenu par habitant, taux de scolarisation, espérance de vie...). Solidaires de cette acception universalisée du bonheur, les besoins induits par ce système ne font que pérenniser le mécanisme boulimique de « toujours plus de consommation pour toujours plus de production ».

Dans sa *théorie de la consommation*, Jean Baudrillard (1970) décrit bien la thèse implicite selon laquelle les hommes sont égaux devant « le besoin et le principe de satisfaction » et que tout le jeu de la société de consommation consiste à dépasser ses contradictions « en accroissant le volume des biens, dans la perspective d'une égalisation automatique par la quantité et d'un niveau d'équilibre final, qui serait celui du bien-être total pour tous ». Toujours selon cet auteur, « les mythes complémentaires du bien-être et des besoins » assurent « une puissante fonction idéologique » pour donner l'illusion que peuvent s'effacer « les déterminations objectives, sociales et historiques de l'inégalité ».

En clair, ne sommes-nous pas en Nouvelle-Calédonie dans l'illusion que le rattrapage des inégalités pourra se réaliser par un développement qui entraînera un accroissement de l'offre et donc une multiplication des chances de voir les biens matériels de la société de consommation frapper à la porte de chaque foyer, au nom de leur bien-être ? Rien n'est moins sûr, il peut sembler inquiétant de toujours voir l'offre précéder le besoin. Le bon sens voudrait que le développement réponde avant tout à des besoins exprimés et identifiés, qu'il parte donc de la base et qu'il soit mis en forme par elle. Au lieu de cela, il ne fait que générer des tensions sociales en étalant à profusion des biens de consommation sans résoudre l'immense disparité des pouvoirs d'achat.

Succincte pour les nécessités de l'exposé, la perspective sous laquelle nous avons abordé le développement n'en dénote pas moins sa portée idéologique, en tant qu'elle répond à un idéal de société de type occidental. En somme, que l'on soit indépendantiste ou non, « noir » ou « blanc », il s'agit dans tous les cas de mettre en forme la même idéologie, celle du développement. Bien aidée en cela par le système d'assistanat, la colonisation des imaginaires sociaux est à l'œuvre chez les Kanaks<sup>5</sup>.

Ici, nous nous trouvons face à une particularité de notre monde moderne qui impose à tous de respecter les mêmes règles – ce qui n'exclut pas d'y être perdant. Dans ce cadre, l'autarcie d'une société traditionnelle est devenue impossible du fait même que toute société est contrainte de participer aux règles du jeu définies par les « grands » de ce monde. Mais alors, pour ce faire, ne faut-il pas commencer par identifier les enjeux qui se dessinent pour le peuple kanak dans le monde moderne ? En paraphrasant Jean Rostand, je dirais que puisque l'on subit, on a le droit de savoir ! Si l'on doit participer à un ordre du monde que l'on n'a pas choisi, on a le droit d'être éclairés sur le sens d'un *être kanak* dans le monde moderne. Dans ces conditions, parler de développement en Nouvelle-Calédonie, ce n'est plus uniquement provoquer une dynamique d'accumulation inscrite dans des rapports marchands, mais c'est poser que le développement est avant tout un construit social. C'est

5. Isabelle Leblic, dans son ouvrage (1993), l'a bien montré, en insistant notamment sur le fait qu'au cours de ses enquêtes, nombre de ses interlocuteurs kanak avaient tendance à lui soumettre un discours stéréotypé sur le développement, destiné aux Blancs, en pensant que c'était ce qu'elle voulait entendre ! Elle a également présenté comment cette intériorisation était aussi le fait de certains responsables qui, en prônant le développement tout azimut, voulaient prouver qu'ils pouvaient faire aussi bien que les Blancs.

situer la sphère économique en arrière-plan pour autoriser l'ouverture d'un débat public et scientifique sur des valeurs aussi fondamentales que celles contenues dans les diverses identités ethniques, celles de citoyenneté ou encore de solidarité inter-communautaire. Une prise en compte trop partielle de l'histoire, du mouvement des sociétés ou des conflits, interdit d'envisager que les générations futures puissent être éduquées sur un sens commun générateur de lien social. Et ce n'est pas la récente crise de la tribu de Saint-Louis entre Kanaks et Wallisiens qui viendrait nous contredire.

### **Les effets du développement sur le corps social kanak**

La politique pratiquée en Nouvelle-Calédonie tend à opérer une stratification sociale au sein de la société kanak. Bien que le phénomène soit assez complexe à décrire et nécessiterait un programme de travail beaucoup plus conséquent que ces quelques lignes, nous allons tenter de l'esquisser. Les raisons qui nous poussent à cela épousent notre logique selon laquelle il est impératif que les évolutions de la société mélanésienne soient mises en mots et comprises. Il est en effet reconnu que les sociétés holistes, à l'inverse des sociétés industrielles, privent l'individu de liberté, mais lui concède l'immense privilège du sens. Pour les Kanaks, nous parlons de ce sens qui lui vient de sa terre, qui structure son identité attachée à une lignée, et qui par là lui permet de faire l'expérience du monde en ayant ces repères solides pour rempart. En dehors, c'est un vide de sens qui menace la société kanak et, ne pas s'en préoccuper, c'est prendre le risque d'un repli sur l'arrière-pays culturel, voire d'une résurgence violente du mouvement nationaliste.

La tribu de La Conception, qui est la tribu la plus proche de Nouméa, donc de la modernité pourrait-on dire, nous servira d'exemple pour illustrer notre propos. Succinctement, rappelons que cette tribu fut une réduction mariste, qu'elle a été artificiellement constituée par les missionnaires et, de ce fait, a regroupé là des familles originaires de divers points du territoire (Touho, Pouébo...). Malgré les dis-

grâces de l'histoire coloniale, nos vieux ont tout fait pour reconstituer la cohésion, essentiellement par le jeu des alliances matrimoniales, si bien que les familles présentes à La Conception sont toutes « attachées » par des liens coutumiers. Pour l'heure, les liens sacrés faits par nos vieux sont profondément menacés et, il faut bien le dire, une renaissance de l'esprit communautaire se fait attendre pour résoudre l'actuelle crise de sens.

Nous allons tenter d'esquisser les points nodaux générateurs de tensions au sein du corps social kanak, en rapport à l'exemple cité. Il est à noter, dans un premier temps, l'extension du Grand-Nouméa qui a eu pour conséquence de faire émerger un marché foncier ouvert à la spéculation et de donner une valeur vénale sans précédent aux terres, kanak notamment, des environs de la capitale. La croissance démographique jouant à son tour, il est évident que la pression foncière génère des tensions qui se répercutent sur la cohésion du corps social kanak et exacerbe les rivalités qu'il contient. Par ailleurs, les anciennes structures sociales reconstituées par les anciens, se sont à présent agrémentées des données du monde moderne. La population qui vit là peut se répartir en trois grands « blocs<sup>6</sup> » dont la raison d'être est concédée par la tradition (clan), mais qui se sont aussi ouverts à des réseaux pour l'essentiel de nature politico-administrative et économique.

La dynamique de développement aidant, les « blocs » – ou clans – dont nous parlons, forment des réseaux en relation de rivalité, qui tendent à se densifier, chacun ayant des entrées spécifiques et une présence dans les secteurs politico-administratifs et/ou économiques. Aux portes de la modernité, l'anomie menace, les relations entre « blocs » ne sont pas nécessairement ouvertement hostiles, mais d'une triste et édifiante ambiguïté. À l'image du FLNKS, les fractures se creusent en même temps que le corps social se vide de sens. Le sens dont il est question ici, c'est peut-être bien celui défendu par Anselme Poaragnimou, président du conseil coutumier de l'aire paicî cèmuhî. C'est lui qui a popularisé le fameux concept du « droit de l'endroit<sup>7</sup> » par lequel il est question de restituer un ordre social en réhabilitant les clans terriens.

6. Nous choisissons arbitrairement ce terme fade pour désigner à la fois un clan ou une famille élargie qui, en tant que groupe, se densifie en se propageant dans les structures (politico-administratives et économiques) du monde moderne, multipliant ainsi ses relations jusqu'à former un réseau stable.

7. Selon certains, la paternité de cette notion reviendrait, entre autres, à feu Eugène Ayawa, de Monéo-Ponérihouen, et à Charles Haeweng Haudra (N.D.L.R.). Voir la note 9 de l'article de Jean Pipite.



Tout au long de l'histoire coloniale, la mémoire kanak a été mise à mal. Sa réhabilitation est une donnée essentielle car c'est elle qui contient tout le sens du lien sacré des Kanaks à leur terre, c'est elle qui ordonne l'ordre des choses et rythme la vie et le quotidien des tribus. Force est de constater que c'est le mot d'ordre de développement qui tend de nos jours à rythmer ce quotidien, et le rythme qu'il impose ne laisse que peu de place au travail sur un sens commun puisqu'il a la complicité pour métronome.

### Conclusion

En dépit des avancées ostensibles imputables à la dynamique de développement, il serait vraiment abusif d'affirmer que la Nouvelle-Calédonie est préparée par ce biais à une certaine autonomie économique en vue d'une indépendance. Pourquoi ? Parce que le territoire n'a toujours pas les moyens de maîtriser l'outil de production, parce qu'il est encore en état de dépendance alimentaire et surtout parce qu'il ne peut escompter pour l'heure se constituer un capital en propre qu'il s'emploierait à faire fructifier et à redistribuer.

Certes, l'entrée des Kanaks dans le monde économique est réelle, et ce n'est pas un constat éhonté que d'avouer qu'une petite bourgeoisie kanak a pu se constituer ces vingt dernières années. Cependant la bourgeoisie calédonienne en général n'est qu'une élite de représentation, interlocutrice privilégiée mais désarmée du pouvoir central. Les rapports de force étant démesurés, cette élite n'a ni les moyens, ni les réflexes d'assumer une fonction de capitalisation, d'orientation, de production et de redistribution des richesses, comme cela est le cas dans une société dite développée. Par conséquent, nonobstant les résolutions du droit international, il apparaît que la question de la décolonisation de la Nouvelle-Calédonie reste plus que jamais en suspens.

C'est dire que l'analyse montre très vite ses limites pour qui souhaite hypothéquer l'avenir de ce territoire. Reste un constat sûr, mais qui ne résulte sans doute pas de l'analyse ou d'une pensée purement rationnelle, qui consiste à dire que les hommes sont liés à la terre. Et c'est la

nature de ce lien, spécifique du lieu où il s'établit, qui donne aux hommes leur identité et leur unicité à un moment donné de l'Histoire. Plus qu'un continent, une terre insulaire est unique et elle héberge des hommes à son image, qui se fondent complètement dans cette unicité. C'est cet ordre naturel que l'Occident a contredit, parachevant sa domination sur la nature, quand il s'est lancé dans l'expansionnisme colonial au XIX<sup>e</sup> siècle en particulier. Mais on n'échappe jamais aux évidences, si on les refoule, elles trouvent toujours la faille par où revenir.

### BIBLIOGRAPHIE

- BAUDRILLARD, Jean, 1970. *La société de consommation*, Paris, Gallimard, Folio/Essais.
- CUGOLA, Umberto, 2002. Développement, innovations et changement social. Cas du développement de l'agriculture des tribus kanak de Nouvelle-Calédonie, DEA, université Toulouse-Le Mirail, 135 p.
- FORSÉ, Michel, 1998. *Analyses du changement social*, Paris, éd. du Seuil.
- FREYSS, Jean, 1995. *Économie assistée et changement social en Nouvelle-Calédonie*, Paris, PUF-IEDES, Tiers Monde, 452 p.
- GOLDSMITH, Édouard, 1994, *Le défi du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du rocher.
- HARDIN, Garrett, 1968. The tragedy of the commons, *Science* 162, pp. 1243-1248.
- HERSCH, Jeanne, 1993. *L'étonnement philosophique. Une histoire de la philosophie*, Paris, Gallimard, Folio/Essais.
- IBOUDGHACEM, Macha, 2003. De la raison d'être du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), *Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie* 2, pp. 14-20.
- KOHLER, Jean-Marie, 1989. Sociologie surveillée en Nouvelle-Calédonie, *Bulletin de l'Association française d'anthropologie* 35, pp. 111-136.
- LATOUCHE, Serge, 1986. *Faut-il refuser le développement ?*, Paris, PUF, Économie en liberté, 216 p.
- LEBLIC, Isabelle, 1993. *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 412 p.
- RIST, Gilbert, 2001 (1<sup>re</sup> éd. 1996). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sciences PO, Références inédites, 432 p.